



Mémoire sur la
« Restauration d'une berge bordant un site d'usine à Beauharnois »

Présenté
Au
Bureau d'audience publique sur l'environnementale

Par
Crivert Inc

Le 12 octobre 2010

CRIVERT
28, rue Saint-Paul, bureau 205
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
J6S 4A8
Tél.: (450) 377-8885
Télec. (450) 371-7599
Courriel : info@crivert.qc.ca

Présentation de l'organisme

Crivert Inc existe depuis juin 1983. Nos objectifs sont d'informer, sensibiliser et éduquer la population sur les nouvelles données en matière de pollution, des méthodes et pratiques écologiques et sur tout ce qui concerne l'environnement. Nous intervenons dans des dossiers locaux et régionaux en environnement principalement dans la MRC de Beauharnois-Salaberry. Cependant, selon les dossiers nous nous impliquons aussi dans les MRC environnantes. Nous sommes aussi un des groupes fondateurs du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent (organisme qui s'occupe du Saint-Laurent).

Pour l'atteinte de nos objectifs nous organisons des sorties et des journées spéciales sur l'environnement et l'écologie, des conférences dans les organismes et dans les écoles ainsi que des interventions publiques sur certains dossiers environnementaux.

Crivert a travaillé sur divers dossiers comme les arbres en milieu urbain (espaces verts), la récupération de matières recyclables, la gestion des résidus domestiques dangereux, les milieux humides, la stabilisation des berges, le jardinage biologique, etc. Nous sommes présents dans divers comités industriels (Eka Chimie, PPG Canada, Nexen, Noranda CE zinc, Parc industriel numéro 1 de Valleyfield).

Nous prônons une meilleure qualité de vie pour les citoyens de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Site web www.crivert.qc.ca

Explications de nos intérêts au projet

Crivert Inc a suivi le dossier de la restauration des terrains d'Elkem depuis 1995 par le biais du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent. Nous nous intéressons à l'aménagement des berges. De plus ce dossier est localisé dans la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Préoccupations

Compte tenu des objectifs de Crivert, nous prônons un environnement sain. Le site doit être restauré à fin que la santé de la population soit assurée et que la nature reprenne sa place.

Nous nous questionnons sur la méthode proposée par le promoteur pour la restauration du site. Celle-ci va-t-elle vraiment régler la problématique de la présence de concentration élevée de manganèse? Nous savons par des études récentes que le manganèse a un effet sur la santé à des taux plus faible que les normes actuelles dans l'eau potable comme le signale des chercheurs dans l'article ci-dessous.

Les enfants exposés à une concentration élevée de manganèse dans l'eau potable réussissent moins bien les tests d'habiletés intellectuelles que des enfants moins exposés, montrent les travaux de chercheurs québécois.

Les Pres Maryse Bouchard et Donna Mergler et leurs collègues de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) affirment que la diminution du quotient intellectuel est même très importante.

De plus, leurs résultats ont été obtenus avec des concentrations de manganèse actuellement considérées comme faibles et sans risques pour la santé humaine.

Le manganèse est un métal qui se trouve naturellement dans l'eau souterraine. C'est un nutriment essentiel pour la santé humaine, puisqu'il participe à l'assimilation de certaines vitamines, comme la vitamine B1 (thiamine). Des quantités insuffisantes pourraient perturber la formation des os et peut-être aussi causer la stérilité chez les mammifères.

Toutefois, il devient dangereux en trop grande quantité, puisqu'il peut endommager le système nerveux.

L'étude a été menée auprès de 362 enfants québécois âgés de 6 à 13 ans et vivant dans des résidences approvisionnées par de l'eau souterraine (eau de puits).

Une forte concentration de manganèse dans l'eau (dans la tranche des 20 % les plus élevés) a été associée en moyenne à un QI de 6 points inférieur comparativement à l'eau qui ne contenait pas de manganèse.

Il s'agit d'un effet très marqué; peu de contaminants environnementaux ont montré une relation aussi forte avec les habiletés intellectuelles.

— Pre Donna Mergler

La quantité de manganèse présente dans la nourriture n'a pas été associée au QI des enfants, ajoutent les chercheurs.

À l'heure actuelle, au Québec, le manganèse ne fait pas partie de la liste des éléments inclus dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Nous estimons que les limites d'exposition au manganèse dans l'eau potable devraient être reconsidérées à la baisse.

— Auteurs

*Les chercheurs espèrent que des tests seront réalisés dans d'autres régions afin de vérifier leurs résultats, dont le détail est publié dans la revue *Environmental Health Perspective**

Source www.radio-canada.ca/nouvelles/santé320103093203001-manganese-eaupotable.shtml

Solutions et bonifications

La compagnie semble avoir choisi une solution qui ne sera pas mise en application puisqu'elle ne pourra pas vendre ou donner les scories. Ce n'est donc pas la solution qui a été mise en lumière tout le long de l'étude d'impact qui sera mise en place mais une solution qui consiste à mettre sur ce dépôt de matières résiduelles une couche de sol (25cm) probablement insuffisante pour permettre l'implantation des arbres planifiés. L'implantation des arbres demande plus de sol. Il y aurait probablement déjà des arbres si 25 cm de sol était suffisant.

La solution première d'enlever les scories devrait être mise de l'avant même si les scories ne sont pas vendues. De plus dans les sections 4 et 5, nous pensons que l'aménagement d'un marais en berge serait moins coûteux que de remplir de nouveau le littoral du lac Saint-Louis. Nous nous demandons si les cellules de PPG Canada qui ont permis de confiner les sédiments de la rivière Saint-Louis peuvent recevoir les scories?

Nous croyons qu'il est nécessaire de décontaminer le site de l'ancienne usine pour que le manganèse ne se retrouve pas dans l'environnement et surtout dans le lac Saint-Louis qui sert de source d'eau potable à la ville de Montréal.

Conclusion

La solution mise de l'avant dans l'étude d'impact, d'enlever les scories, devrait être appliquée même si les scories ne trouvent pas preneur. L'aménagement d'un marais riverain même s'il est de dimension réduite permettrait au lac Saint-Louis de retrouver son état initial sans trop de coût.

Il faut planifier au plus vite la décontamination du site de l'ancienne usine car il semble que le manganèse peut affecter la santé des jeunes à de faible concentration dans l'eau potable.